EXAMEN PROFFESSIONNEL

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE-Session 2018

EPREUVE PRATIQUE

Spécialité : Espaces naturels, espaces verts

Option : Productions de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture

(Durée : 1h30 - coefficient 3)

Cette épreuve pratique est destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante.

1ère partie :

Multiplication végétative

En vue d'une multiplication végétative de plantes, vous devez réaliser un type de bouture et une méthode de division appropriés aux plantes présentées. Vous justifierez les techniques culturales employées (méthode de multiplication, matériaux, milieu de mise en culture).

2ème partie :

Epreuve de reconnaissance de plantes

Vingt plantes composées de plantes vertes et fleuries, de végétaux de pépinière, de plantes vivaces, de plantes à massifs saisonniers et de bulbes vous sont présentées. Vous devez les nommer.

3ème partie :

Connaissances de l'outil de production et pratiques de protection des plantes

Définition des différentes pratiques de protection des plantes et évaluation de la connaissance des équipements de production, en prenant en compte les aspects de développement durable.

☞ *Il est exigé une méthode de travail conforme aux règles de sécurité*